

Responsable UE

Geoffray Leyman

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saint-

luc.be

+32 4 341 81 33

Bloc 1 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

10 crédits • 200 points • 0 heures

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Traduire la réalité en reproduisant les éléments essentiels pour une bonne compréhension du sujet en appliquant les notions théoriques et techniques du dessin
- Démontrer sa créativité dans ses réalisations plastiques par rapport à l'architecture d'intérieur sous la guidance du professeur
- Réaliser des compositions plastiques bi et tridimensionnelles simples basées sur l'analyse de l'espace sous la guidance du professeur

Au terme du cours de **DESSIN ET MOYENS D'EXPRESSION**, l'étudiant est capable de :

- Identifier les conséquences de la perspective linéaire dans un contexte spatial, avec des outils spécifiques.
- Représenter le résultat de son observation rigoureuse à main levée.
- Utiliser les outils d'expression en adéquation avec l'objectif sous la guidance du professeur
- Expérimenter les différentes représentations du dessin d'espace par étapes d'essais et d'erreurs

Au terme du cours de **STRUCTURES FORMELLES**, l'étudiant est capable :

- Utiliser les outils de composition de manière à s'adapter au projet
- Créer des compositions bidimensionnelles de manière argumentée en se basant sur les lois fondamentales plastiques
- Utiliser la couleur dans ses compositions en se basant sur les notions apprises en les argumentant de manière personnelle
- Réaliser des projets tridimensionnels en se basant sur des compositions 2d, en exploitant la lumière, la couleur en se basant sur l'analyse de réalisations référentielles

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant annuelle, une évaluation partielle est effectuée pour chaque cours lors du 1er quadrimestre.

La pondération entre les quadrimestres est définie comme suit:

- la note du Q1 compte pour 40%
- la note du Q2 compte pour 60%

La note finale de l'UE correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque activités pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Cette unité étant annuelle, le diminuteur n'est pas activé au premier quadrimestre, il s'applique uniquement sur le résultat final. **Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.**

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C7 de notre référentiel interne.